

COMPTE RENDU SOMMAIRE
de la SÉANCE du CONSEIL COMMUNAUTAIRE
du 14 Mai 2024

Date de la convocation : 7 Mai 2024

PRESENTS :

Ardon : M. Jean-Paul ROCHE.

Jouy-le-Potier : M. Gilles BILLIOT, Mme Nicole BERRUÉ.

La Ferté Saint-Aubin : Mme Constance de PÉLICHY, Mme Katia BAILLY, Mme Linda RAULT, M. Sébastien DIFRANCESCHO, M. Jean-Noël MOINE, M. Stéphane CHOUIN, M. Christophe BONNET, Mme Maryvonne PRUDHOMME, Mme Gabrielle BREMOND, M. Jean-Frédéric OUVRY.

Ligny-le-Ribault : Mme Anne GABORIT.

Marcilly-en-Villette : M. Hervé NIEUVIARTS, Stéphanie CHARRON, M. Lionel DUPLAIX.

Ménéstreau-en-Villette : M. Denis TREMAULT, Mme Béatrice DE RUYVER.

Sennely : M. Philippe de DREUZY, M. Jean-Jacques BOUQUIN.

POUVOIRS : M. Jean-Marie THEFFO à Mme Anne GABORIT, Mme Anne REAU à M. Jean-Paul ROCHE, M. Jean- Marc CADET à M. Denis TREMAULT.

Absents excusés : Mme Stéphanie HARS, M. Didier BRAULT, M. Dominique THÉNAULT.

Secrétaire de séance : M. Hervé NIEUVIARTS.

=====

APRES AVOIR procédé à l'appel nominal des délégués communautaires et constaté le quorum,
MONSIEUR LE PRESIDENT, déclare la séance ouverte à 19 h 00.

Le procès-verbal de la séance du Conseil Communautaire du 16 Avril 2024 est adopté à l'unanimité.

1. AMENAGEMENT DURABLE DU TERRITOIRE

1.1 Avis sur la construction d'une centrale photovoltaïque au sol, d'une station HTA/BTA et de plusieurs clôtures et citernes incendie sur les communes d'Ardon et de La Ferté-Saint-Aubin, site Thalès

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, 22 VOIX pour et 2 VOIX contre (Mme Gabrielle BREMOND, M. Jean-Frédéric OUVRY), **EMET** un avis défavorable au projet de la société EDF Renouvelables, à moins d'adapter le projet en :

- Diminuant significativement l'ampleur du projet,
 - S'assurant de l'absence de consommation d'espace au titre de la loi ZAN,
 - Respectant les espaces boisés et la qualité paysagère et écologique du site,
 - S'assurant de l'invisibilité complète et immédiate des installations depuis l'espace public.
- Ces conditions sont cumulatives.

2. FINANCES – MARCHES PUBLICS

2.1 Attribution d'un Fonds de concours 2024 à la Commune de Ligny-le-Ribault

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité, DÉCIDE d'attribuer un fonds de concours à la commune de Ligny le Ribault en vue de participer au financement de la rénovation et la réhabilitation de la maison médicale à hauteur de 30 000 € soit 5,63 %,

2.2 Modification en cours d'exécution n°2 du lot 04 du marché 23CC03 pour la réhabilitation du 109

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité AUTORISE Monsieur le Président, à signer la modification en cours d'exécution n°2 du lot 04 du marché 23CC03 pour la réhabilitation du 109.

2.3 Modification en cours d'exécution n°3 du lot 07 du marché 23CC03 pour la réhabilitation du 109

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité AUTORISE Monsieur le Président, à signer la modification en cours d'exécution n°3 du lot 07 du marché 23CC03 pour la réhabilitation du 109.

3. RESSOURCES HUMAINES

3.1 Tableau des effectifs

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité :

SUPPRIME à compter du 01/07/2024 :
1 poste d'adjoint technique à temps complet
1 poste d'adjoint administratif principal de 2^{ème} classe à temps complet
1 poste d'assistant socio-éducatif à temps complet
à compter du 12/10/2024 :
1 poste d'adjoint d'animation principal de 2^{ème} classe à temps complet

CRÉE à compter du 01/07/2024
1 poste d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe, à temps complet
1 poste d'adjoint administratif principal de 1^{ère} classe, à temps complet
1 poste d'assistant socio-éducatif de classe exceptionnelle, à temps complet
à compter du 12/10/2024
1 poste d'adjoint d'animation principal de 1^{ère} classe à temps complet

==*==*==*==*==*

Plus aucune question n'étant posée et l'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Président remercie le Conseil et clôt la séance à 20h10.

La Ferté Saint-Aubin, le 15 Mai 2024
Le Président,
Jean-Paul ROCHE

